



**Arrêté portant désignation du président et des membres du jury de titularisation des personnels
enseignants recrutés au titre du handicap**
Année scolaire 2025/2026

Références : Décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés, et notamment ses articles 24 et 26 - Arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – Décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État - Arrêté du 22 août 2014 modifié par l'arrêté du 26 mars 2018, fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI – Mme SALOMEZ – Tel : 04 42 91 73 44 – Mail : nathalie.salomez@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après :

L'arrêté rectoral portant désignation des président et membres du jury de titularisation des personnels enseignants recrutés au titre du handicap, année scolaire 2025/2026

:

Signataire : Pour le recteur et par délégation, Bruno MARTIN, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille



ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté rectoral portant désignation des président et membres du jury de titularisation des personnels enseignants recrutés au titre du handicap, année scolaire 2025/2026

Le recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix Marseille, chancelier des universités,

Arrête :

Article 1^{er} : Sont nommés président et membres du jury :

CAPES – CAPET

PRÉSIDENT:

M. Christophe MAZUYER

Doyen des IA-IPR, IA-IPR mathématiques

VICE- PRÉSIDENT :

Mme Isabelle MÉJEAN

IA-IPR Histoire-Géographie

MEMBRES DU JURY

M. Frédéric ALBERTI
M. Christophe CALIPPE
Mme Claire MOLENAT
Mme Laure RUIZ
M. Gilles WIRIG
Mme Sabine TICAUD

Correspondant handicap
Principal Collège Vallon des Pins Marseille
Adjointe.DRRH
Principale Collège Mignet Aix en Provence
IA-IPR mathématiques
IA-IPR SVT

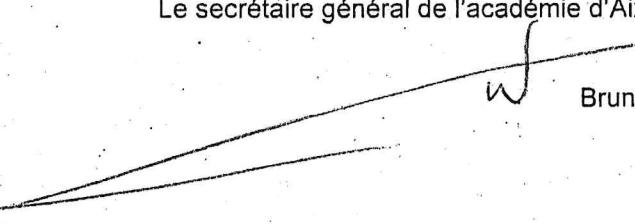
Article 2 : le jury peut se constituer en sous commissions pour entendre au cours d'un entretien les stagiaires pour lesquels il est envisagé de ne pas proposer la titularisation.

Article 3 : le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le

13 JAN. 2026

**Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie d'Aix Marseille**


Bruno MARTIN